

**PREFETE DU PAS-DE-CALAIS**

-----  
DIRECTION DES POLITIQUES INTERMINISTERIELLES  
BUREAU DES PROCEDURES D'UTILITE PUBLIQUE  
ET DE L'ENVIRONNEMENT  
SECTION INSTALLATIONS CLASSEES  
-----

**Commune de GRAINCOURT LES HAVRINCOURT**

**PARC EOLIEN NORDEX V**

Par arrêté préfectoral du 30 octobre 2015, la Société PARC EOLIEN NORDEX V dont le siège social est situé 23 rue d'Anjou à PARIS (75008), est autorisée à exploiter un parc éolien dénommé « Parc éolien NORDEX V SAS » sur la commune de GRAINCOURT LES HAVRINCOURT, pour lequel une enquête publique s'est déroulée du 13 avril 2015 au 13 mai 2015 inclus.

Cet arrêté définit les mesures jugées nécessaires pour assurer la prévention des inconvénients ou dangers que l'installation serait susceptible d'entraîner.

Cet arrêté est consultable sur le site internet de la préfecture et une copie est déposée aux archives de la Mairie de GRAINCOURT LES HAVRINCOURT et à la Préfecture - Direction des Politiques Interministérielles - Bureau des Procédures d'Utilité Publique et de l'Environnement - Section Installations Classées, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.